EDF Branche Commerce
Direction Régionale
Collectivités Territoriales
Sud Ouest
N° tél : 05 40 13 00 01

FORMULAIRE réservé aux collectivités territoriales

# BRANCHEMENTS 2009/2010
# Demande de Réouverture de coffret fixe ou de branchement provisoire

## A FAXER AU 05 63 40 25 10

**21 JOURS avant la date de la FESTIVITE**

RAPPEL : *BIEN DEFINIR SON BESOIN*

Pour alimenter une festivité , deux possibilités de demande :

⊡ **La réouverture d'un coffret fixe**: Le coffret fixe existe déjà. Il a fait l'objet d'un branchement définitif. Il est ouvert et fermé (mise en place ou enlèvement des fusibles) à la demande du Client.

⊡ **La mise en place d'un branchement provisoire** : A l'origine il n'y a rien. Une équipe ERDF doit, à partir d'une alimentation réseau à proximité, tirer une ligne électrique qui sera branchée au dos d'un coffret provisoire qui doit être fourni par le Client. La **dépose** nécessitera également l'intervention d'une équipe ERDF.

**Je soussigné** ..... **Qualité** .....
**Représentant la Collectivité territoriale ou Mairie de** .....
**Adresse** .....
.....
**Numéro de téléphone :** ..... **Numéro de portable :** .....
**Numéro Mémoire pour facturation (facultatif)** .....

**FAIT LA DEMANDE DE**

☐ **La réouverture et fermeture d'un coffret fixe** (indiquer si possible la référence du contrat et/ou le numéro de compteur) **(*)**
☒ **La pose et la dépose d'un raccordement provisoire (*)**
**Du** ..... **au** .....**Libellé du point de livraison :**.....
**Adresse et emplacement du point de livraison :** .....
.....
**pour une puissance de**

☐ 3 à 36 kVA (tarif bleu) **Puissance : ..... kVA** ☐ **Mono 2 fils** ☐ **Tri 4 fils**

☐ 42 à 250 kVA (tarif jaune) **Puissance : .....kVA**

(*) et conformément à l'article 1er – alinéa 3 du décret N°72.1120 du 14 décembre 1972

**Ce raccordement à caractère provisoire** est uniquement destiné à l'alimentation de l'installation décrite ci-dessus. Il ne saurait en aucun cas servir à d'autres fins et/ou à l'alimentation d'une installation électrique définitive, par exemple alimenter l'installation intérieure d'une habitation, d'un local sans CONSUEL. Je reconnais que le distributeur ERDF pourra donc, sans préavis, effectuer la suspension des fournitures d'énergie électrique au point de livraison indiqué en cas de manquement à cette interdiction ainsi que, bien entendu, à l'issue de la période fixée par le présent engagement.

**Je m'engage à fournir et installer, à l'endroit défini en concertation avec les services ERDF, un coffret ou armoire conforme aux prescriptions en vigueur pour son besoin de puissance.**

**Je déclare en outre** que le tableau de comptage est équipé d'un appareil général de coupure :

- si puissance ≤ 36 kVA: disjoncteur différentiel 500 mA (norme NFC 62 411) ☐
  disjoncteur non différentiel (norme NFC 62 412) ☐
- si puissance comprise entre 42 et 250 kVA: un appareil de sectionnement conforme à la norme NF C.14-100 ☐

Le rôle essentiel de cet appareil n'est pas d'assurer la protection des installations intérieures et des personnes. Conformément à la norme NF C 15-100, un dispositif de protection à courant résiduel assigné au plus égal à 30mA est installé pour assurer la sécurité des utilisateurs. S'il n'est pas situé immédiatement en aval de l'appareil de coupure générale, la liaison du coffret de branchement aux utilisations doit être considérée comme de classe II et protégée mécaniquement.

**Cette disposition nécessaire en vue d'assurer la protection des personnes et des biens a été prise au niveau de mes installations intérieures, conformément aux règlements en vigueur. En conséquence, je dégage ERDF de toute responsabilité pour tous dommages matériels et corporels causés directement ou indirectement par l'énergie électrique fournie en aval du point de livraison indiqué.**

Le non-respect d'une de ces prescriptions conduira ERDF à refuser la mise sous tension du branchement.

Je déclare ne pas faire valoir mon éligibilité (comme prévu dans l'article 30, loi du 09 août 2004) et demande à EDF de bénéficier d'un contrat au tarif régulé.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »